

# Communiqué phytosanitaire

n° 18 du 29 mai 2024

## SOMMAIRE

### Arboriculture

- Feu bactérien
- Tavelure et oïdium du pommier
- Mouche de la cerise
- Carpocapse des pommes et des poires

### Viticulture

- Météo et Phénologie
- Mildiou/Oïdium
- Traitements par voie aérienne

## ARBORICULTURE

### FEU BACTÉRIEN

Les conditions météorologiques actuelles (pluies, chaleur, vent) sont favorables au développement et à la dissémination du feu bactérien. Les symptômes sont visibles sur pommiers et poiriers avec présence d'exsudat. Surveillez vos parcelles et signalez nous tout symptôme suspect.

**Toutes les parcelles atteintes doivent être annoncées** à l'Office d'arboriculture et cultures maraîchères au 027 606 76 20 ou [SCA-OCA@admin.vs.ch](mailto:SCA-OCA@admin.vs.ch)

### TAVELURE ET OÏDIUM DU POMMIER

Selon le modèle d'Agrometeo, il reste encore 1 à 3 % du stock d'ascospores. Il faut donc continuer la protection. Le risque d'infections sera moyen à important jeudi. Les taches de tavelure sont maintenant bien visibles. Avant toute intervention, contrôlez vos vergers et la présence éventuelle de taches de tavelure. En cas de symptômes visibles, il ne faut plus employer de produits à effet curatif. Seuls les produits de contact peuvent être appliqués. Il est également conseillé de combiner les traitements avec la lutte contre l'oïdium dont la pression reste forte. N'oubliez pas d'enlever les chandelles et de les sortir de la parcelle pour les éliminer.



[Voir communiqué 17](#) pour les listes de produits phytosanitaires contre tavelure et oïdium.

### MOUCHE DE LA CERISE

Les captures dans notre réseau de piégeage sont stables en moyenne 3 individus par piège. Selon SOPRA, le vol sera à son maximum début juin. A partir du changement de couleur, appliquer un insecticide si des mouches sont capturées sur les pièges. Veillez à respecter les délais d'attente.

[Liste des produits phytosanitaires contre la mouche de la cerise](#)

### CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Le vol et la ponte du carpocapse sont en cours. Renouveler le virus de la granulose selon les recommandations de la firme. En bordures de parcelles et dans les secteurs critiques, un contrôle des fruits est conseillé. Mis à part pour les applications de virus de la granulose, le seuil d'intervention pour un traitement spécifique varie entre 0.5 et 2 % de fruits atteints.



## VITICULTURE

---

### MÉTÉO ET PHÉNOLOGIE

Depuis mercredi passé, les précipitations régulières couplées aux averses de lundi ont cumulé des quantités de pluie comprises entre 8 mm (Flanthey) et 20 mm (Martigny). Les régions en aval de Chamoson ont été les plus arrosées, le Vispéral a toutefois enregistré un cumul de 28 mm de pluie. Les températures moyennes journalières enregistrées ont été légèrement plus basses que la moyenne décennale saisonnière.

Actuellement le stade BBCH 57 (« boutons floraux séparés ») se généralise. Dans des situations très exposées (le long des murs) ou sur certains cépages précoces, un début de floraison peut être constaté. A Châteauneuf, la vigne s'est allongée d'environ 10 cm en une semaine.

### MILDIU ET OÏDIUM

Des nouvelles sorties de taches de mildiou peuvent être observées depuis une semaine. Elles correspondent à la fin de la phase d'incubation des infections du 16 mai. Des nouvelles infections primaires ont eu lieu le 23 mai dans la partie supérieure du canton (Venthône, Leuk, Vispéral). Les stations en aval de Châteauneuf ont enregistré une infection primaire suite aux pluies du lundi 27 mai. Plusieurs cycles d'infections secondaires sont en cours selon le [modèle agrométéo](#). Si les taches d'huile étaient/sont sporulantes au moment de pluies infectieuses, des repiquages au niveau du feuillage ont pu/peuvent avoir lieu.

Des symptômes de mildiou sur inflorescences ont également été relevés sur des cépages sensibles dans divers secteurs (Saillon, Chamoson, Grône, Vétroz) depuis le 22 mai. Elles sont probablement issues des infections des 6-7 mai derniers. Certaines d'entre-elles sporulaient en début de semaine (Merlot, Vétroz).

→ Si les intensités et fréquences de symptômes peuvent être plus importants dans certaines parcelles, ce n'est pas le cas de l'entièreté du vignoble, qui est bien protégé. Les symptômes observés traduisent une **pression sous-jacente forte de la maladie et incitent à garder une fréquence de renouvellement élevée**. Ce constat vaut également pour l'oïdium.

Rappel sur les conditions de renouvellements (mildiou/oïdium) :

1. Croissance : après 20-25 cm de pousse ou 3 nouvelles feuilles, les nouvelles feuilles doivent être protégées et/ou;
2. Pluies : après 15-20 mm un produit de contact est lessivé et après 30-40 mm pour un produit systémique/pénétrant et/ou ;
3. Durée d'efficacité du produit : 8-10 jours pour les produits de contact et 10-12 jours pour les produits pénétrants et systémiques.

Au vu du stade phénologique de la vigne (haute sensibilité aux maladies) il est important de faire une **lecture stricte** de ces conditions de renouvellement afin d'encadrer la floraison de la vigne.

Les pluies à répétition sont actuellement le principal facteur de renouvellement (produits de contact). Si le cahier des charges le permet, l'utilisation de produits pénétrants ou systémiques est une stratégie envisageable à ce stade pour plus de résilience face aux épisodes pluvieux réguliers.



Actuellement, des doses de 200-300 g/ha de cuivre métal et 3-4 kg/ha de soufre sont recommandés.



Observations faites le 27.05.2024: Feuille isolée, tâches de mildiou sporulantes: Sylvaner à Châteauneuf  
Inflorescence isolée infectée par du mildiou. L'inflorescence prend une forme de crosse et brunit: Merlot à Grône

Pour rappel, une bonne répartition de la bouillie de traitement, un bon positionnement et une fréquence de traitement adaptée au type de produit utilisé sont des facteurs de réussite plus importants que la dose et la forme du produit appliqué.

Les mesures prophylactiques sont à mettre en œuvre en priorité dans les parcelles sensibles (épamprage, ébourgeonnage, palissage, effeuillage). Le but est notamment de limiter un maximum les conditions humides et ombragées qui favorisent la sporulation des taches de mildiou et le développement de l'oïdium.

## TRAITEMENTS PAR VOIE AÉRIENNE

La majorité des traitements réalisés par hélicoptère sont effectués avec des produits admis en viticulture biologique, voir [communiqué n°15 du 8 mai 2024](#). Pour les traitements par drone, se renseigner sur les types de produits utilisés.

Les programmes hélicoptères BIO prévoient 9 traitements, avec une quantité totale de cuivre métal d'environ 2.7 kg/ha. La quantité de cuivre disponible pour les traitements au sol est à définir selon le cahier des charges. Rappel des doses maximales [ici](#). Prévoir 2 à 3 applications complémentaires au sol. Si un premier passage avant la fleur est envisagé, le considérer comme étant un passage « supplémentaire ». Les deux applications après la fleur (nouaison et avant fermeture de la grappe) restent nécessaires à une bonne couverture phytosanitaire.

Vous trouverez la « recommandation à l'attention des vignerons dans les secteurs protégés en bio par voie aérienne » rédigée par le FiBL et Agroscope en 2021 [ici](#).

Service cantonal de l'agriculture

